
International Cooperative House, avenue Milcamps 105, 1030 Brussels - Tel: +32 (2) 743 10 30 - ica@ica.coop - www.ica.coop - Twitter: @icacoop

PRESS RELEASE

Un contrat pour l'avenir : les coopératives mobilisent les nations pour une économie plus juste et plus durable

Doha, Qatar – 3 novembre 2025 – L'Alliance coopérative internationale (ACI) a officiellement lancé aujourd'hui le Cercle de leadership des coopératives et mutuelles – CM50 et publié un cadre mondial historique : **un contrat pour une nouvelle économie mondiale**. Ce manifeste appelle les gouvernements et les institutions internationales à reconnaître les coopératives et les mutuelles comme des partenaires essentiels pour bâtir un avenir juste, durable et résilient.

Publié en amont du **deuxième Sommet social mondial des Nations Unies**, ce contrat souligne l'engagement fort des plus grandes entreprises coopératives et mutuelles du monde à accélérer les progrès en matière de développement social, d'action climatique et de prospérité partagée, tout en incitant les décideurs politiques à intégrer les solutions coopératives dans les stratégies économiques nationales et mondiales.

Une voie toute tracée vers une économie plus équitable

Avec **plus de 3 millions d'entreprises, 1 milliard de membres et une présence dans tous les pays**, les coopératives et les mutuelles constituent déjà le plus grand réseau d'entreprises démocratiques au monde, prouvant ainsi que les modèles d'entreprises communautaires peuvent générer des économies fortes sans sacrifier la justice sociale.

Ariel Guarco, Président de l'Alliance coopérative internationale, a déclaré : « Un monde meilleur est possible, et la coopération est la voie à suivre. Face aux défis historiques que connaît le monde – dérèglement climatique, inégalités et érosion de la confiance – les coopératives sont prêtes à contribuer au renouvellement du contrat social mondial ».

Un engagement mondial coordonné

Créé en 2025, **CM50** réunit les plus grandes coopératives et mutuelles du monde qui servent collectivement des centaines de millions de membres et emploient des millions de personnes dans les secteurs de l'agriculture, de l'assurance, de la santé, de la finance, du logement et de l'énergie. Le chiffre d'affaires cumulé des organisations membres du CM50 dépasse les 300 milliards de dollars américains.

Jeroen Douglas, Directeur général de l'ACI et Coprésident du CM50, a déclaré :

« Les coopératives et les mutuelles ne sont pas une solution marginale mais une solution essentielle et éprouvée. Lorsque les marchés dysfonctionnent et que les sociétés se fracturent, les coopératives prennent le relais. Ce contrat est à la fois notre engagement et notre invitation aux gouvernements à construire ensemble une économie meilleure ».

Shaun Tarbuck, Coprésident du CM50, a déclaré : « Nos entreprises œuvrent pour le bien des personnes et de la planète, et non pour la spéculation. Nous sommes prêts à collaborer avec les gouvernements pour déployer à grande échelle des solutions fondées sur l'équité, la démocratie et le développement durable ».

Les piliers essentiels du contrat

Ce document définit les engagements des coopératives, organisés autour de principes coopératifs internationalement reconnus, notamment : **l'accès au capital** grâce au lancement d'outils de financement adaptés aux coopératives, tels que la plateforme CM50 Coop Exchange et des fonds d'investissement ; et **l'éducation et le développement du leadership**, par la mise en place d'un programme d'études et d'un parcours de leadership coopératif mondial pour les jeunes et pour les femmes.

Il vise également à renforcer **la coopération et l'innovation numérique** par la création d'une infrastructure numérique coopérative partagée et d'outils d'IA éthiques ; à **consolider la résilience climatique et communautaire** grâce à des fonds de relance post-crise, des systèmes alimentaires régénératifs et des programmes de compensation carbone coopératifs.

Un appel aux gouvernements et aux institutions multilatérales

Le CM50 invite les décideurs politiques à adopter cinq engagements prioritaires :

1. la reconnaissance officielle du modèle coopératif ;
2. l'accès des coopératives à des financements durables ;
3. des cadres réglementaires favorisant l'innovation et la croissance numérique ;
4. la protection de l'identité coopérative et de la gouvernance démocratique ;
5. l'intégration des coopératives dans les stratégies nationales relatives aux ODD.

Face à l'aggravation des crises climatiques, économiques et sociales mondiales, le mouvement coopératif est prêt à mener une nouvelle ère de **développement économique inclusif, démocratique et respectueux du climat**.

« Le modèle coopératif offre déjà les valeurs que le monde recherche : l'équité, la résilience et la prospérité partagée » a ajouté Guarco. « Le moment est venu de le déployer à grande échelle. »

À propos de l'Alliance coopérative internationale (ACI)

L'ACI est la garante mondiale de l'identité coopérative. **Elle représente plus de 3 millions d'entreprises et 1 milliard de membres dans plus de 150 pays.**

[Alliance Coopérative Internationale | ACI](#)

À propos du CM50

Le Cercle des leaders des coopératives et mutuelles (CM50) est une initiative de l'Alliance coopérative internationale (ACI) qui réunit 50 des plus grandes coopératives et mutuelles du monde afin de promouvoir le leadership, l'innovation et la défense des intérêts des coopératives à l'échelle mondiale.

[CM50 - Cooperatives and Mutuals Leadership Circle | Home](#)